



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Le réchauffement climatique et les ingénieurs

Question écrite n° 26669

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les contributions des ingénieurs à la compréhension du réchauffement climatique. Une forme de consensus scientifique semble s'être établie autour de la question du réchauffement climatique. Ainsi, l'académie des sciences qui oscillait précédemment sur la question de la responsabilité de l'homme quant à ce réchauffement à cause d'un *lobbying* « climatosceptique » a semble-t-il apporté son soutien à la thèse de la responsabilité de l'homme, en particulier occidental, dans l'élévation de la température du globe. La preuve ultime de la responsabilité de l'homme se situe dans la production de gaz carbonique, émis dans l'atmosphère lors du cycle de production et d'échange, qui engendre le réchauffement. Or, si des scientifiques contestent la part de l'homme, des ingénieurs, des praticiens, reprenant la documentation du GIEC, considèrent que ce n'est pas la production de CO₂ qui génère le réchauffement mais le réchauffement lui-même qui est la cause de l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère. Ceci renverse la thèse soutenue par la GIEC. Cette thèse sous-tend un arsenal de contraintes contre l'industrie et les transports. L'apport des ingénieurs est d'autant plus intéressant qu'ils disposent d'une marge de liberté d'expression plus grande que la communauté scientifique soumise à des budgets publics, dont la distribution, dans ces temps, paraît particulièrement orientée. La climatologie est une science jeune en regard de l'âge de la planète et de sa dimension, elle est en passe de glisser déjà dans une sorte de religion où la croyance l'emporte sur les faits. Cependant, l'opinion publique reste réservée. La fin du mois avant celle de la planète comme l'expriment les « gilets jaunes » reste majoritaire. C'est sans doute pour cette raison qu'on assiste à un déchaînement de déclarations officielles, en particulier de l'Union européenne, visant à faire du futur terrestre un cataclysme absolu. Les Lumières, la raison, évoquées à tout bout de champ, ne trouveraient-elles pas grâce dans la production scientifique financée par la puissance publique ? Il est rejoué, grandeur nature, une nouvelle version de la vie de Galilée. Il lui demande si le point de vue critique émis par des ingénieurs reconnus ne mérite pas d'être examiné avec le plus grand sérieux, d'être diffusé auprès du grand public et faire l'objet d'un débat national dans la mesure où la Nation se trouve engagée sur son futur.

Texte de la réponse

La référence scientifique commune au niveau international en ce qui concerne le climat est apportée essentiellement par le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). Créé en 1988 sous l'égide de l'Organisation Météorologique Mondiale et le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement, deux organisations des Nations-Unies, le GIEC a produit successivement cinq rapports d'évaluation, dont le plus récent est paru en 2014. Rédigés par plusieurs centaines de scientifiques issus de plusieurs dizaines de pays, relus en plusieurs étapes par des milliers de relecteurs issus de tous les pays-membres, approuvés par une assemblée générale où tous les gouvernements sont représentés, les rapports d'évaluation du GIEC sont politiquement neutres, et structurellement robustes vis-à-vis d'opinions individuelles ou d'éventuelles tentatives de manipulation. Ils présentent l'état du savoir à un moment donné, établi à partir de la lecture de la littérature scientifique (publications internationales à comité de lecture). Ce bilan inclut non seulement les points de consensus mais aussi la présentation des points sujets à controverse. Il informe aussi

sur les incertitudes s'attachant aux résultats scientifiques, selon une nomenclature précise. Le cinquième rapport d'évaluation du GIEC publié en 2014 affirme que : "L'influence de l'homme sur le système climatique est clairement établie et, aujourd'hui, les émissions anthropiques de gaz à effet de serre sont les plus élevées jamais observées. Les changements climatiques récents ont eu de larges répercussions sur les systèmes humains et naturels." Le résumé pour décideurs approuvé à l'unanimité des 195 pays membres déclare également que : "Le réchauffement du système climatique est sans équivoque et, depuis les années 1950, beaucoup de changements observés sont sans précédent depuis des décennies voire des millénaires. L'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, la couverture de neige et de glace a diminué, et le niveau des mers s'est élevé." Plus précisément, les causes du changement climatique sont expliquées dans la phrase : "Les émissions anthropiques de gaz à effet de serre, qui ont augmenté depuis l'époque préindustrielle en raison essentiellement de la croissance économique et démographique, sont actuellement plus élevées que jamais, ce qui a entraîné des concentrations atmosphériques de dioxyde de carbone, de méthane et d'oxyde nitreux sans précédent depuis au moins 800 000 ans. Leurs effets, associés à ceux d'autres facteurs anthropiques, ont été détectés dans tout le système climatique et il est extrêmement probable (moins de 1 % de doute) qu'ils aient été la cause principale du réchauffement observé depuis le milieu du XXe siècle." Le GIEC conclut enfin que "si elles se poursuivent, les émissions de gaz à effet de serre provoqueront un réchauffement supplémentaire et une modification durable de toutes les composantes du système climatique, ce qui augmentera la probabilité de conséquences graves, généralisées et irréversibles pour les populations et les écosystèmes. Pour limiter l'ampleur des changements climatiques, il faudrait réduire fortement et durablement les émissions de gaz à effet de serre, ce qui, avec l'adaptation, est susceptible de limiter les risques liés à ces changements." Compte-tenu de la poursuite du réchauffement depuis 2014 et de la manifestation de plus en plus forte de ses impacts, il est très probable que le prochain rapport d'évaluation du GIEC, qui sera publié en 2022, confirme voire renforce la confiance dans ces affirmations.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26669

Rubrique : Climat

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et solidaire](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2020](#), page 1189

Réponse publiée au JO le : [16 juin 2020](#), page 4259